

Fontenay ma ville

Les infos de
Fontenay-le-Comte

Faire battre le Cœur de Ville !

En avant

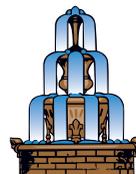
Cœur de Ville
**Une dynamique
commerciale**

En action

Vie associative
**À vos côtés
Un festival de films**

En direct

Environnement
**Opération quartiers
propres**



En images

Fontenay ma ville 28 février 2022

Une session du Conseil Départemental de la Vendée s'est tenue à Fontenay-le-Comte, à l'Espace René Cassin - La Gare. En présence de Sylvie MARCILLY, Présidente du Conseil Départemental de la Charente-Maritime et de Ludovic HOCBON, Maire de Fontenay-le-Comte, sous la présidence d'Alain LEBOEUF, Président du Conseil Départemental de la Vendée. Avec des annonces concrètes pour l'aménagement de notre territoire et la liaison Fontenay - La Rochelle.

28 février 2022
Fontenay-Le-Comte

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville 14 février 2022

À l'occasion de la Journée internationale de l'épilepsie, l'Hôtel de Ville s'est illuminé en violet. Méconnue, cette maladie neurologique chronique concerne 50 millions de personnes dans le monde dont plus de 650 000 en France.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville 16 février 2022

Les deux cellules commerciales du dispositif "Ma Boutique à l'essai" ont été inaugurées en présence de Ludovic HOCBON Maire de Fontenay-le-Comte, de Nicole CHABANNIER, Sous-préfète, de la Fédération Nationale des Boutiques à l'Essai, des nombreux partenaires associés à l'opération et bien entendu des deux commerçantes dont les projets ont été retenus.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville 26 février 2022

Un rassemblement en soutien au peuple ukrainien a eu lieu devant l'Hôtel de Ville et a rassemblé de nombreuses Fontenaisiennes et Fontenaisiens.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Fontenay ma ville 31 janvier 2022

Lors d'une visite de chantier Ludovic HOCBON, Maire de Fontenay-le-Comte et Ghislaine LÉGERON, adjointe aux Solidarités et à la Vie citoyenne ont pu faire le point sur l'avancement du chantier de l'Espace Solidarité au 48 rue de la Croix du Camp qui accueillera en mars, le Secours populaire, la Conférence de Saint Vincent de Paul et l'Épicerie Solidaire.

😊

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Une dynamique de ville

Pour réussir il nous faut de l'énergie et de l'audace. Des qualificatifs, qui s'inscrivent dans les actions du Cœur de Ville portées par l'équipe municipale.

Notre Ville est en mouvement, les projets avancent, ils créent de la dynamique et participent à la préservation de notre agréable cadre de vie. **Notre ville se transforme, elle se développe, nous travaillons ensemble pour offrir une palette de services et de commerces la plus large possible.**



C'est avec une certaine fierté qu'en ma qualité de Maire, j'ai eu l'immense plaisir d'inaugurer, le mois dernier, deux nouveaux lieux de vie, au cœur de notre centre-ville historique, dans l'ancienne mercerie des Magasins verts. Ces deux Boutiques à l'essai vont désormais venir compléter les 180 points commerciaux du centre-ville et enrichir la transformation de ce quartier. La création de ces deux boutiques à l'essai est la traduction d'une volonté politique forte que nous menons dans le cadre du Plan National Action Cœur de Ville. Et **notre volonté ne faiblit pas puisque pas moins de 27 actions Cœur de Ville sont répertoriées**. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les prochains numéros de votre magazine Fontenay ma ville.

La vitalité d'une ville se mesure aussi à travers son tissu associatif. **Avec plus de 300 associations, ce n'est donc pas peu dire que Fontenay-le-Comte est dynamique !** Sport, culture, environnement, solidarité, art, loisirs... la liste des thématiques et des activités est longue, et derrière elle, imaginez autant de bénévoles investis. Il est essentiel de les soutenir, de valoriser leur diversité et leur richesse ! C'est ce que nous faisons avec une politique de soutien et d'accompagnement du monde associatif et l'attribution de subventions conséquentes que nous avons voté lors du dernier conseil municipal.

Fontenay-le-Comte continue sa mue, avec vous et pour vous !

Ludovic HOCBON

Maire de Fontenay-le-Comte, Président de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée

Sommaire

En images > P2

En avant > P4-5

· Cœur de ville

En clair > P6 - 7

· Travaux

· Patrimoine

En direct > P8

· Liaison

Fontenay-le-Comte - La Rochelle

En action > P9

· Projets de quartier

En direct > P10 - 11

· Association

En action > P12 - 13

· Vie associative

En scène > P14

· Culture

En clair > P15

· Musée

En direct > P16 - 19

· Environnement

En bref > P20

En place > P21

· Commerces

Droit d'expression > P22

En pratique > P23

· Infos pratiques

Directeur de la publication : Ludovic HOCBON

Rédacteur en chef : Ronny LOUINEAU

Rédaction : Jean-Pierre RÉTHORÉ, Laurent

TANGRE, avec le concours des services

municipaux et de Maeva R. (*élève de troisième en stage pour la page 7*)

Crédits photos : Ronny LOUINEAU, Jean-Pierre

RÉTHORÉ, Laurent TANGRE ou précisé

Photo de couverture :

Vue aérienne © Mehdi Media

Création graphique : Les Comnambules

Tirage : 8 000 exemplaires

Imprimerie Rochelaise

ISSN : 2426-8232

[f facebook.com/ville.fontenaylecomte](https://facebook.com/ville.fontenaylecomte)

[t twitter.com/VilleFontenay](https://twitter.com/VilleFontenay)





Coeur de ville

Une dynamique commerciale

La traditionnelle coupure du ruban tricolore a eu lieu devant les deux cellules commerciales. Aux côtés de Ludovic HOCBON le Maire ; Nicole CHABANNIER, Sous-préfète, Leslie GAILLARD, conseillère départementale et Jean-Michel LALÈRE ancien Maire.



Matthias LEMOINE

Conseiller municipal délégué
au Commerce et à l'Animation

Mercredi 16 février, les deux cellules commerciales du dispositif "Ma Boutique à l'essai" ont été inaugurées en présence de Ludovic HOCBON, Maire de Fontenay-le-Comte, de Nicole CHABANNIER, Sous-préfète, de la Fédération Nationale des Boutiques à l'Essai, des nombreux partenaires et élus associés à l'opération et bien entendu des deux commerçantes dont les projets ont été retenus.

Après 11 mois de travaux, les deux cellules commerciales sont donc opérationnelles. Depuis le 11 janvier Aurore FOSSEY accueille ses clients dans sa boutique Vinyles 85* alors que Corinne MAGARDEAU ouvrira les portes de Sinequan'Home le 1^{er} avril et proposera à ses clients de l'équipement de maison, de décoration et des arts de la table. L'installation de ces deux commerçantes participe au renouveau de la dynamique commerciale de ce quartier. Ce dispositif déjà évoqué dans votre magazine, s'inscrit dans le programme Action Cœur de Ville mis en œuvre par la Ville de Fontenay-le-Comte et ses partenaires (Chambres consulaires de Vendée, plateforme Initiative Vendée Terres et Littoral, État, Fédération Nationale des Boutiques à l'Essai, Communauté de communes Pays de Fontenay Vendée). Il renforce et optimise l'offre commerciale du centre-ville en favorisant l'installation de porteurs de projet souhaitant mettre leur concept à l'épreuve par une mise en situation concrète. Le bail et le loyer sont adaptés pour ces deux cellules de 50 m² et 150 m² avec un accompagnement personnalisé.

Avec cette nouvelle implantation à proximité des commerces et de services publics existants, la ville renforce l'offre commerciale de notre cœur de ville ! Cette action prend donc tout son sens à un moment où la qualité de vie dans nos villes dites moyennes, est plébiscitée par nos compatriotes à la recherche d'un cadre de vie préservé tout en offrant une large palette de services et de commerces.



Financement

Ma Boutique à l'Essai est une opération financière d'un montant de 500 000 € TTC. Avec le concours de l'État à hauteur de 165 000 €. La Ville a de son côté apporté un financement de 335 000 €.



Aurore FOSSEY, gérante de la boutique Vinyles 85 ouverte depuis le 11 janvier.



Corinne MAGARDEAU, gérante de la boutique Sinequan'Home qui ouvrira ses portes le 1^{er} avril.

*Voir aussi page 21 rubrique " En place "



Action Cœur de Ville



Benjamin VERGNAUD
Adjoint à l'Urbanisme et
au Renouveau urbain

Action Cœur de Ville est un programme de revitalisation des centres-villes des villes moyennes pour lequel l'État investit 5 milliards d'euros et Fontenay-le-Comte fait partie des 222 villes françaises sélectionnées. Élaboré autour d'un projet de territoire, ce plan national répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants et conforter le rôle de moteur de la ville dans le développement du territoire. Les actions menées engagent tant la commune que son intercommunalité, tant les partenaires publics que privés.

une courte déambulation a eu lieu pour découvrir deux futurs chantiers de l'Action Cœur de ville et ANRU.

Deux programmations immobilières avec les projets des îlots Lussaud et Sainte Catherine des Loges. Le premier concerne la construction de 43 logements avec le concours de l'Établissement Public Foncier de Vendée et le Groupe Duret Immobilier, promoteur de cette opération. Et le second, la construction de 10 logements sociaux avec le bailleur Vendée Habitat.



Un programme Action Cœur de Ville, initié sous la mandature de Jean-Michel LALÈRE dès 2018 pour mener à bien ces évolutions urbaines, et destiné à conforter une dynamique économique de centre-ville dans un cadre de vie agréable. Un point d'étape s'est déroulé le 16 février dernier en mairie en présence des représentants de l'État, de nombreux partenaires, des techniciens et des élus de la Ville et de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée. À l'issue de cette rencontre sur l'avancée des différentes actions inscrites dans le dispositif,

27
actions sont
répertoriées dans
ce programme



Déambulation en centre-ville, rue du Four, pour évoquer concrètement les futurs projets des îlots Lussaud et Sainte Catherine des Loges, avec Madame la Sous-préfète, représentante de l'État, Nicole CHABANNIER.



L'atelier de menuiserie.



L'atelier de mécanique.

Travaux

Les services techniques de la Ville regroupés

Fin février, les agents municipaux du Pôle technique ont tous été mobilisés pour le déménagement définitif de la partie technique, restée rue Kléber. Ces anciens locaux étaient devenus obsolètes et plus adaptés aux exigences actuelles. Dorénavant tout le Pôle est regroupé en un seul lieu, rue de la Sablière.

Début 2021 une partie des services techniques avait intégré le nouveau local situé rue de la Sablière, dans des locaux rénovés EDF-GDF, près de la Maison des associations Francis-Bloch. Historiquement les services techniques étaient répartis sur plusieurs sites, pas forcément très pratiques pour des services opérationnels avec des corps de métiers différents se complétant. Les services de maintenance (menuiserie, peinture, plomberie et électricité) et l'atelier mécanique étaient encore regroupés rue Kléber. La deuxième phase de travaux, démarrée en mars 2021, a permis d'ajouter un bâtiment supplémentaire de 500 m². Dorénavant l'ensemble des services techniques est complètement regroupé sur un seul site, rue de la Sablière.

Une seule adresse, rue de la Sablière, et plusieurs bâtiments pour accueillir le Pôle technique municipal.

Accessibilité

Un nouvel accès à la Maison de l'Enfance

Dans le cadre des Actions Cœur de Ville, l'amélioration de l'accessibilité du site de la Maison de l'Enfance avait été retenue. L'accès unique par la rue Pierre Brissot n'était pas forcément le plus pratique. Après diagnostic de la structure, un accès par la rue Gaston Guillemet au numéro 38 permet une nouvelle entrée. Des travaux ont commencé pour y aménager un accès plus facile et dans les normes. Un élargissement des plages horaires de la Maison de l'Enfance avec un nouveau projet pédagogique est en réflexion pour une offre de garde collective encore mieux adaptée.



Les travaux de remise en état de cet accès s'élèvent à 43 897 € avec une aide de la Caisse d'allocations familiales de la Vendée.

L'accès par le 38 rue Gaston Guillemet s'aménage.



Patrimoine

Bain de jouvence pour la fontaine



Matthieu FOULONNEAU • Conseiller municipal

Figure emblématique de notre patrimoine local, la Fontaine des Quatre-Tias retrouve sa belle jeunesse après un "lifting" de six mois.

Située au bout de la rue de la Fontaine, en contrebas de la rue Goupilleau, la fontaine fut construite en 1542, sous le règne de François 1^{er}, par, dit-on, l'architecte Liénard de la Réau. Mais l'attribution au maître maçon ne repose sur aucun fondement. Elle était alors l'une des premières fontaines classiques du royaume. Régulièrement remis en état sous l'Ancien Régime, l'ouvrage nécessitait une profonde restauration à la fin du 19^e siècle. Celle-ci fut décidée au Conseil municipal du 16 mai 1898 et la direction en fut confiée à Octave de Rochebrune. Elle fut appelée par divers noms, dont celui de Fontaine Royale, avant la Révolution. Aujourd'hui, la Fontaine des Quatre-Tias, ainsi nommée car l'eau se déverse par quatre tuyaux d'écoulement appelés "tias" en patois vendéen, elle fut classée monument historique le 2 décembre 1926.

Au préalable des travaux, des études structurelles et relevées en 3D ont été effectuées en juin 2021, permettant de réaliser un diagnostic de l'état de l'édifice et d'agir en fonction des nécessités. La nouvelle restauration du monument, qui a duré 6 mois, de mars jusqu'à décembre, a eu pour but d'enlever du monument historique les mauvaises herbes et la mousse qui s'y étaient installées. Un nettoyage des pierres, du bas-relief et des sculptures de l'édifice a été fait et de nouveaux luminaires architecturaux LED installés

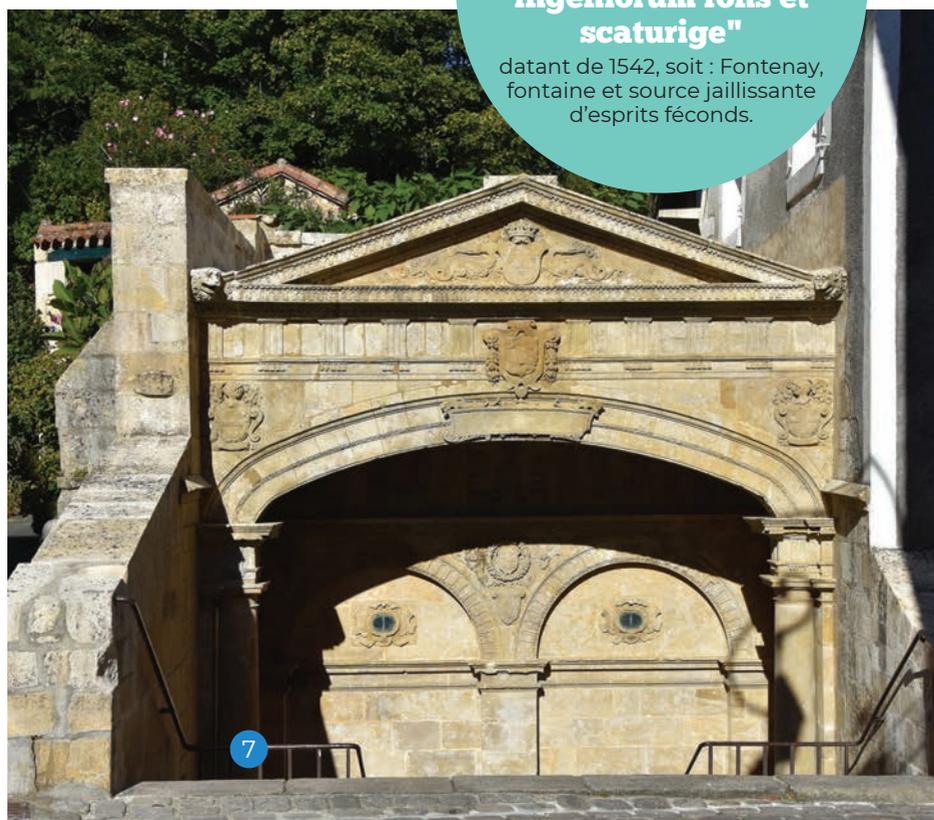
en lieu et place des anciens matériels. Plusieurs entreprises spécialisées dans le patrimoine sont intervenues pour un coût total de l'opération se montant à 15 000 euros, opération financée par la Ville elle-même. Dans les mois à venir, le pot à feu qui avait été dégradé sera restauré et remis au-dessus du fronton de la fontaine.



La devise latine inscrite sur la fontaine :

"Fontanacum felicum ingeniorum fons et scaturige"

datant de 1542, soit : Fontenay, fontaine et source jaillissante d'esprits féconds.





Liaison Fontenay-le-Comte / La Rochelle Enfin sur la bonne voie !



Ludovic HOCBON
Maire de
Fontenay-le-Comte

Le 28 février, une session délocalisée du Conseil départemental de Vendée s'est tenue à l'Espace René Cassin-La Gare. Elle accueillait deux présidents de département, la Charente-Maritime et la Vendée pour un ordre du jour un peu spécial, le projet d'axe routier Fontenay-le-Comte / La Rochelle.

Tout un symbole de voir réunis à la fois, Sylvie MARCILLY, la présidente du département de Charente-Maritime et Alain LEBOEUF, le président du département de Vendée, en présence de Leslie GAILLARD et de Stéphane GUILLON, tous deux conseillers du canton de Fontenay-le-Comte investis au sein de l'assemblée départementale.

"Notre positionnement géographique, aux bords des grands axes autoroutiers irriguant l'Ouest, le Centre, le Sud-ouest de la France et les portes de l'Espagne, est un atout incontestable pour notre territoire", a précisé le Maire, Ludovic HOCBON dans son message de bienvenue à l'Espace René Cassin-La Gare. "Cette séance décentralisée convoque dans son ordre du jour, un sujet essentiel sur les mobilités avec un projet d'aménagement structurant pour la Vendée et la Charente Maritime. Un sujet qui me tient à cœur. Entreprendre dans un territoire actif comme le nôtre nécessite des axes routiers facilitant".



Schéma de principe

"Nous ne sommes plus à l'heure des grands projets", a précisé Alain LEBOEUF dans son intervention, la géographie du Marais Poitevin rend impossible la faisabilité environnementale d'une route nouvelle dans le Marais. Le moment est venu de tourner la page, ce sujet n'a que trop duré, cela fait plus de 15 ans que l'État promet une autoroute entre Fontenay-le-Comte et La Rochelle sans que ce projet n'ait vu le jour". Pour autant l'axe qui va de Fontenay-le-Comte à La Rochelle et son Grand Port Maritime ne peut plus rester en l'état. "Le projet proposé est là pour répondre aux besoins de nos territoires en offrant une connexion performante, sécurisée et respectueuse de l'environnement entre nos deux Départements" a clarifié le Président. Le projet présenté vise à aménager en trois voies la route reliant Fontenay-le-Comte à l'Île d'Elle, aux portes de la Charente-Maritime, afin de la sécuriser et de la fluidifier. Sylvie MARCILLY



Le 28 février, une session délocalisée du Conseil départemental de Vendée s'est tenue à l'Espace René Cassin-La Gare.

a placé elle aussi au cœur de ses priorités pour la Charente-Maritime le même type d'aménagement avec le contournement de Marans, un projet essentiel en matière d'aménagement du territoire et de sécurité routière. Ces deux projets sont distincts mais parfaitement complémentaires et s'inscrivent dans un objectif commun. Les deux départements vont faire avancer le chantier simultanément dans les deux collectivités.

Le département de la Vendée a voté le 2 mars, le projet de transformation de l'axe routier en route à deux voies plus une voie alternée. La même décision sera prise en Charente-Maritime. Les Départements de la Vendée et de la Charente-Maritime réitérèrent les demandes suivantes à l'État : accompagner de manière constructive ces deux projets et faciliter leur faisabilité en levant les éventuels obstacles. Les études environnementales vont commencer dès maintenant, et sont prévues pour durer sur une année, viendra ensuite le temps de la déclaration d'utilité publique (DUP), les premiers travaux annoncés par le département commenceront en 2026 et devraient durer deux ans.





En automne, la Ville a organisé des ateliers participatifs avec les habitants, comme ici dans le quartier Cœur de cité.

Projets de quartier

Je participe



Christelle Trudeau • Conseillère municipale déléguée à la démocratie de proximité

En automne dernier des ateliers participatifs ont vu le jour dans chaque quartier de la ville. Les habitants ont ainsi participé à l'élaboration de projet pour leur quartier. Réunis en petit groupe autour d'un thème qui leur tenait à cœur ils ont proposé des idées, envisagé des actions et des animations, imaginé des événements fédérateurs et utiles pour les habitants en valorisant leur quartier.

La situation sanitaire a freiné les envies de regroupement. Mais, depuis quelques semaines, les habitants investis dans ces ateliers se remettent au travail.

Porteau-Saint-Thomas

Dans le quartier Porteau-Saint-Thomas, un groupe d'habitants a retenu l'idée d'une de leur voisine qui proposait d'imaginer des itinéraires de balades au sein du quartier pour en faire découvrir les pépites, les atouts. Après un premier temps d'échange lors des ateliers participatifs, les six habitants investis dans ce projet se sont retrouvés début février pour imaginer et créer ensemble 6 itinéraires différents, plus ou moins longs, pour faire découvrir leur quartier.

Les Trois Canons

Dans le quartier Les Trois Canons, c'est le square Chamiraud (entre autres) qui a retenu l'attention des habitants. Leur volonté était "d'ajouter des jeux pour les enfants un peu plus grands". En partenariat avec le service en charge des squares et parcs de jeux, les habitants ont pu choisir les modules de jeux à ajouter et choisir les meilleurs emplacements. Ce sont deux nouvelles structures qui seront installées d'ici au printemps, un trébuchet (à l'intérieur du parc existant) et une tyrolienne, dans l'espace enherbé situé juste derrière. Des aménagements de sécurité seront aussi ajoutés pour que tous puissent profiter pleinement et sans risques de ces nouveaux jeux !

Les Moulins

Pour le quartier Les Moulins, plusieurs projets ont fédéré les habitants. Les propriétaires de chiens en tout genre ont proposé, pour le confort de tous, l'installation d'un parc à chien. Il s'agit là de créer un espace clos permettant aux chiens de pouvoir courir librement, se défouler en extérieur, sans risquer, ni d'échapper à leur maître, ni d'incommoder les autres promeneurs et usagers des espaces publics environnants.

Dans chaque quartier des projets sont en cours ou vont reprendre. Pour participer à leur élaboration, vous pouvez contacter le service Démocratie de proximité. Retrouvez en détail les projets quartier par quartier dans le magazine n°6 Novembre-Décembre (pages 12 et 13).



Service démocratie de proximité

Vous pouvez contacter Marie-Laure DUFAU
02 51 53 41 77 ou

democratie.proximite@ville-fontenaylecomte.fr



Association **Un festival de films**

Le Festival du Film de Fontenay-le-Comte est de retour du 21 au 27 mars au Cinéma Le Renaissance. Pendant une semaine à travers de grands films, replongez-vous dans la mythologie grecque, les légendes arthuriennes, le mythe de l'ouest américain... Venez frissonner à la rencontre de créatures mythiques et vibrer aux côtés d'acteurs et de personnages de légendes.

Les équipes du Cinéma Le Renaissance et l'association organisatrice du Festival, Kinozoom, ont mis cette année, les Mythes et Légendes à l'honneur de cette édition anniversaire.

La mythologie grecque visitée et revisitée par de grands cinéastes (*Médée, Orfeu Negro, Antigone, Icare, Jason et les Argonautes*, etc.) ainsi que les légendes arthuriennes (*Excalibur* etc.). Replongez aussi dans le mythe de l'ouest américain aux côtés de John Wayne dans l'un des plus grands films de John Ford, *La prisonnière du désert*.

Frissonnez à la rencontre de créatures de légendes; *Les cicatrices de Dracula, Belle*, un film d'animation japonais réalisé par Mamoru Hosoda ou encore *Nosferatu* le vampire réalisé en 1922 par Murnau qui fêtera ses 100 ans avec un ciné-concert exceptionnel de Laurent Pontoizeau ; du cinéma muet avec de la musique en "direct-live"...

Découvrez des mythes et légendes du monde (le Japon avec *Pompoko*, la Nouvelle-Zélande avec *Paï*, l'Afrique avec *Kirikou*, etc.).

Il nous a quittés en 2021 et les organisateurs du festival ne pouvaient qu'honorer la mémoire de cet acteur de légende qu'était Jean-Paul Belmondo à travers la programmation de *L'homme de Rio* et une exposition d'affiches anciennes de ses plus grands films à découvrir à la médiathèque Jim-Dandurand.

Enfin, la dernière séance du festival sera consacrée au parcours épique et légendaire de *Lawrence d'Arabie* dans le film culte de David Lean. Le festival se clôturera par un nouveau ciné-concert composé et interprété par Laurent Pontoizeau !

**Un excellent festival
à ne pas manquer !**



Le Cinéma
Le Renaissance,
8 rue de l'ancien hôpital,
accueille le festival du 21
au 27 mars.

Avant-premières et invités

Au programme il y aura aussi des avant-premières, nombreuses cette année, ainsi que des séances avec des invités. Venez rencontrer dans le désordre Fabienne Berthaud, réalisatrice de Tom, une adaptation du livre de Barbara Constantine (Tom, petit Tom, tout petit homme, Tom), Adrien Soland (réalisateur de Seule la terre est éternelle, un long-métrage documentaire consacré à Jim Harrison, l'un des plus grands écrivains américains), Julie Chaffort (réalisatrice de Légendes, tourné dans le sud de la Vendée), Camille Lotteau (réalisateur du documentaire Princesse Europe), Jean-Gabriel Périot, réalisateur de Retour à Reims (fragments), adapté de l'ouvrage de Didier Eribon, Matthieu Rozé, réalisateur de Azuro, son premier long métrage.

Compétition de courts-métrages

Pour la quatrième année, la compétition de courts-métrages sur le thème de la littérature verra récompenser les meilleurs films de différents prix ; jury, public et lycéens. Un appel à participer a été lancé par l'association cinéophile en été. Cinquante films français ou de production française ont été réceptionnés. Dix ont été sélectionnés par les organisateurs et visionnés dans chacun des lycées de la ville pour le prix des lycéens. Le week-end du 26-27 mars, le public est invité à assister aux projections et à faire son choix.

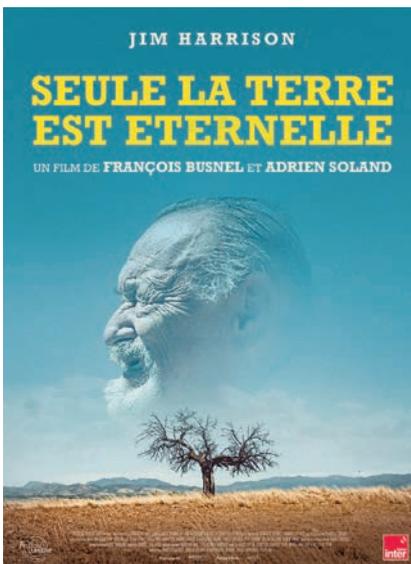
i Le programme détaillé avec les dates et horaires de projection sera prochainement visible sur le site du festival : www.festivalfilmfontenay.com

Festival du Film
de Fontenay-le-Comte
Association Kinozoom
De la Littérature au Cinéma
Du 21 au 27 mars

Jeune public bienvenu

Une large part de la programmation sera consacrée au jeune public et aux scolaires, cinéphiles de demain. Dès l'âge de 3 ans, ils pourront découvrir des cinématographies auxquelles ils ne sont pas habitués et qui sauront à coup sûr les intriguer et sans aucun doute les passionner !

**Hommage à
Jean-Paul Belmondo
avec une exposition
d'affiches anciennes
de ses plus grands
films à découvrir
à la médiathèque
Jim-Dandurand.**





Vie associative
La Ville à vos côtés



Sophie DABIN
Conseillère municipale
déléguée aux Sports



Philippe MIGNET
Adjoint à la Vie associative

Avec plus de 300 associations, tous secteurs confondus sur son territoire, Fontenay-le-Comte se caractérise par un tissu associatif riche, varié et dynamique. Engagée à leur côté, la Ville a renforcé, ces dernières années, sa politique de soutien et d'accompagnement du mouvement associatif avec différents axes et notamment l'attribution de subventions.

Après le vote du budget, le Conseil municipal du 25 janvier a statué sur la répartition des subventions versées aux différentes associations. Le montant global est de 614 000 €. Et s'ils restent importants, le soutien et l'accompagnement au mouvement associatif ne sont pas que financiers, il comprend aussi :

- la mise à disposition d'équipements et d'infrastructures qui concourent au bon fonctionnement des associations,
- un programme de construction et de réhabilitation des équipements répondant aux évolutions des pratiques associatives et favorisant le développement des associations,
- la création d'un service dédié "Vie Associative" au sein de la Maison des associations Francis-Bloch,
- et enfin, l'attribution de subventions contribuant au fonctionnement, à la réalisation de projets d'intérêt local, qui participent au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

À noter que les associations ne font pas toutes des demandes de subventions.

+de 300 associations
614 000 € de subventions

Un règlement d'attribution

L'attribution d'une subvention est soumise à un règlement d'attribution et à différents critères. Ainsi, toute association* dont l'activité est située sur le territoire communal, mais également les associations porteuses de manifestations ou de projets se déroulant à Fontenay-le-Comte ou qui participent au rayonnement et à la promotion de la Ville sont susceptibles de percevoir une subvention municipale. Bien sûr, au préalable, la demande doit être formulée et un dossier présenté, constitué de différents éléments répondant à certains critères. Des critères transversaux portant sur la recevabilité du dossier, l'ancrage local de l'association, la qualité du fonctionnement associatif (vie démocratique, viabilité économique...), l'implication de l'association dans les dynamiques locales. Et des critères spécifiques selon le secteur d'activité (sport, culture, vie des quartiers, solidarité, ...). L'association doit évidemment se soumettre à des obligations comptables destinées à améliorer l'information du public permettant le contrôle de la collectivité. Au-delà d'un certain montant de subvention (23 000 € ; aides directes et indirectes confondues), une convention d'objectifs et de moyens est établie entre la Ville et l'association bénéficiaire.

**Quel que soit le projet présenté, les associations à caractère religieux, politique ou syndical ne peuvent prétendre à une demande de subvention.*

Subventions aux associations

En 2022, le montant global dédié aux associations est de 614 000 € (en augmentation par rapport à 2021 qui était de 580 000 €) qui se répartissent en différentes catégories.

À titre indicatif, voici quelques repères, non exhaustifs :



Sport

43 associations

bénéficiaires pour un montant global de 141 617 euros

Objectifs : favoriser le développement de la pratique sportive chez les jeunes, valoriser et encourager les performances sportives nationales, soutenir l'organisation d'événements sportifs contribuant au rayonnement et à la promotion de la Ville.



Le Forum des associations et la Fête du sport se déroulent chaque année début septembre à la Plaine des sports et dans la salle de la Grande Prairie. Un moment apprécié de tous qui permet de découvrir la richesse du monde associatif et de s'inscrire à différentes activités.



Éducation et Jeunesse

14 associations bénéficiaires pour un montant global de 46 965 euros

Objectifs Éducation : soutenir les actions visant à renforcer l'accompagnement des enfants dans leur parcours socio-éducatif. Encourager les actions de soutien à la parentalité. Favoriser les actions de socialisation, d'apprentissage à la citoyenneté et du vivre ensemble.

Objectifs Jeunesse : favoriser l'épanouissement des jeunes et leur attachement au territoire. Encourager les prises d'initiatives et l'apprentissage à la citoyenneté et au vivre ensemble. Soutenir les actions de sensibilisation, de prévention et d'animation



Solidarité et action sociale

12 associations bénéficiaires pour un montant global de 174 400 euros

Objectifs : favoriser les actions à destination des publics en précarité. Soutenir les actions en faveur de publics ciblés (personnes âgées isolées, femmes victimes de violence, publics addicts, détenus et leur famille...). Encourager les actions favorisant le lien social, l'accès aux droits.



Culture et Patrimoine

20 associations bénéficiaires pour un montant global de 90 250 euros

Objectifs : favoriser l'accès à la culture pour tous et la participation de tous les publics, encourager l'innovation, l'animation et la valorisation du territoire. Soutenir l'organisation d'événements culturels contribuant au rayonnement et à la promotion de la Ville.



Animations et Commerce

12 associations bénéficiaires pour un montant global de 26 870 euros.

Objectifs : soutenir l'organisation d'événements festifs contribuant au rayonnement et à la promotion de la Ville. Encourager les actions de promotion initiées par les associations des commerçants fontenaisiens.



La Maison des Associations Francis Bloch au 15, rue de la Sablière est un espace de services dédié au monde associatif. Elle met aussi à la disposition des acteurs associatifs un minibus, entièrement financé par des commerçants et des artisans du territoire, offrant ainsi un moyen de déplacement dans le cadre de leur activité principale.



Des jeunes du lycée Rabelais, en compagnie de leurs professeures de lettres, et accompagnés de Sylvie Saint-Cyr, adjointe à la Culture, posent sur les marches de l'Opéra de Nantes.

Culture

Des lycéens à l'Opéra



Sylvie SAINT-CYR
Adjointe à la Culture

La Ville de Fontenay-le-Comte place l'éducation artistique et culturelle à destination des enfants et des jeunes au cœur de sa politique culturelle. Elle a proposé ainsi à un peu plus d'une centaine de lycéens et leurs enseignants de se rendre à Nantes, au théâtre Graslin, pour découvrir la pièce de Molière, *le Malade imaginaire*.

Le choix n'est pas anodin puisque les jeunes lycéens de première générale et technologique se préparent à l'épreuve de français du Baccalauréat cette année et que justement l'œuvre de Molière est au programme. Notamment le théâtre du XVII^e siècle au XXI^e siècle et parmi les œuvres, la représentation théâtrale du *Malade imaginaire*, cette comédie-ballet en trois actes qui fut son ultime pièce. Un genre qui le premier présage la comédie musicale moderne et que Molière portera à la perfection. Ainsi un transport gratuit en car a été mis en service par la Ville, le mardi 1er février au profit des classes de première du lycée Rabelais. Direction Nantes, au théâtre Graslin, pour une représentation scolaire, avec un tarif privilégié, à la découverte de ce spectacle grandiose mis en scène par Vincent Tavernier avec les comédiens des Malins Plaisirs, les danseurs de la Compagnie L'Éventail et les solistes et musiciens du Concert Spirituel. Une sortie pédagogique fort appréciée de nos jeunes et des professeures de lettres et une belle occasion aussi de célébrer le quatrième centenaire de la naissance du plus grand de nos auteurs.

À noter :

Le transport prévu le jeudi 3 février et qui devait bénéficier aux élèves du lycée Notre-Dame a été, malheureusement, annulé au dernier moment, le théâtre ayant dû suspendre, pour des raisons techniques et pour trois jours, toutes ses représentations.

Une première à Fontenay

Mardi 22 février, salle pleine pour l'Espace René Cassin-La Gare qui accueillait une représentation de la deuxième comédie-ballet composée par Molière, *le Mariage forcé*, joué par la Cie des Malins Plaisirs.

Une première régionale à Fontenay-le-Comte pour cette création de la Compagnie avant leur tournée nationale. À l'initiative d'une professeure de Français, une classe d'élèves du collège François-Viète a pu assister avec plaisir à ce magnifique spectacle.



MOLIERE

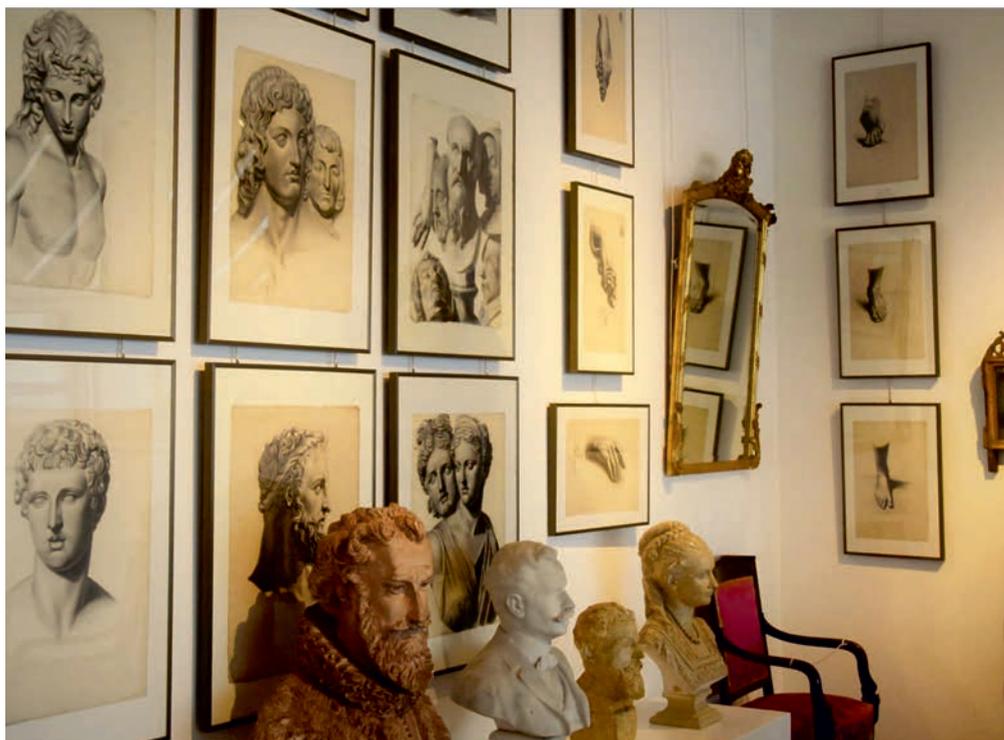
1622 - 2022

400 ans

Patrimoine Un musée d'Art et d'Histoire

La rénovation, l'extension et la modernisation du Musée, avec l'intégration d'un Mémorial dédié à la Résistance et à la déportation lors de la Seconde Guerre mondiale, est entré dans sa phase opérationnelle avec le lancement du chantier des collections qui s'inscrit pour une durée d'un an.

Le Musée, fondé en 1875, suite au legs d'Eugène de Mouillebert, a connu ses derniers travaux de modernisation et d'agrandissement dans les années 1980. L'objectif de cette nouvelle modernisation s'inscrit dans la redynamisation du centre-ville via le programme "Action Cœur de ville". Il souhaite positionner l'équipement comme vecteur de rayonnement et d'attractivité touristique pour le territoire, proposer de nouvelles prestations et augmenter sa fréquentation. L'ouverture de ce nouveau musée est prévue à l'automne 2024.



Le chantier des collections

La première étape comprend l'inventaire précis des 7 000 objets pour une meilleure connaissance scientifique de l'objet mais aussi pour apprécier son état de conservation.

Il s'accompagne de la rédaction d'une notice précise de l'objet : taille, poids, matériau, pour préparer le futur parcours muséographique et faciliter le travail du muséographe et scénographe. En fin, la préparation du déménagement des collections par une mise en caisses sécurisées afin de rendre le bâtiment libre pour la phase travaux.

Depuis le lundi 21 février, le Musée n'est plus accessible pour des visites libres mais reste ouvert aux groupes et aux scolaires dans le cadre d'une programmation sur réservation.



Accueil du Musée au : 02 51 53 40 04



Ce projet de rénovation a été acté par la Ville en 2020.

Puis, après l'adoption du Projet scientifique et culturel (PSC) par la délibération du Conseil municipal du 13 avril 2021, il a été validé par la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) le 10 septembre 2021. Le PSC affirme une nouvelle identité, celle d'un Musée d'Art et d'Histoire.

Environnement

Bientôt des cimetières plus verts



Anne HUETZ • Adjointe à l'Environnement et au Cadre de vie

Territoire zéro produit phytosanitaire, la Ville poursuit son engagement dans la voie du développement durable en cherchant de nouvelles stratégies. Une phase de test est lancée pour végétaliser les allées des cimetières et embellir aussi ces espaces publics.

Le cimetière est un lieu sensible, de recueillement et de méditation. Un espace public particulier, consacré aux familles, un lieu de mémoire collective qui rend hommage à ceux qui ont fait notre ville. L'entretien des quatre cimetières communaux n'est pas aisé et l'exigence de propreté est forte pour qu'ils restent accessibles à tous. Les allées, très minérales, sont propices à l'installation rapide des mauvaises herbes et avec l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires, désherber manuellement devient un casse-tête pour le service des espaces verts de la commune, sans compter le coût de la main-d'œuvre.

Il fallait donc trouver une solution à l'équation, à la fois pour l'entretien mais aussi pour embellir les lieux. En effet pendant des années, désherbants et fongicides ont sévèrement stérilisé les sols sauf pour les mauvaises herbes, résistantes à tout ! Comme pour beaucoup de villes et notamment celle de La Roche-sur-Yon, où le choix s'est porté sur la végétalisation des cimetières, nous essayons aussi un nouveau procédé peu banal. Il consiste en une projection hydraulique, à l'aide d'un matériel adapté, d'un mélange

de semences, constitué de différentes graminées adaptées aux sols pauvres, d'eau et d'engrais organiques. Un revêtement naturel choisi pour sa capacité à installer sur le sol un tapis végétal, dense et pérenne, résistant aux changements climatiques, nécessitant peu d'eau, qui ne pousse que très peu et n'a besoin que de six tontes par an. L'embellissement ne s'arrête pas là. Les pieds de murs vont être fleuris et des arbres plantés quand c'est possible, cyprès, pin parasol, offrant ainsi un lieu plus approprié à la sérénité. Si l'expérimentation est satisfaisante, les cimetières seront peu à peu recouverts de pelouse plutôt que de graviers. Pour l'instant une partie du cimetière de Saint-Médard, environ 1 000 m², bénéficie de cette expérimentation. La conception du cimetière comme espace vert et lieu de promenade, respectueux de l'environnement, fait son chemin.



Les agents des espaces verts projettent un mélange de semences pour fertiliser le sol minéral et le recouvrir d'un tapis végétal.



La technique utilisée s'appelle l'hydromulching.

Elle consiste en une projection hydraulique d'un mélange de semences adaptées aux sols pauvres, d'eau, d'engrais organiques, voire d'hydro-rétenteurs ou de biostimulants.

Une technique particulièrement valable et pleine d'avantages pour engazonner des sols pauvres des cimetières.



En bref

Arrêtez de vous enflammer !

Pour rappel, en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produit par les ménages ou par les collectivités territoriales est interdit et ce toute l'année ! Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.

En France, on estime qu'un million de tonnes par an de déchets verts du jardin de particuliers sont brûlés à l'air libre. Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement. Cette pollution réduit notre espérance de vie. Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.



Le compostage domestique

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

Le broyage et le paillage

Le paillage nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes. Autre astuce, la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchetterie

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts, ils y seront valorisés.

i SYCODEM
Pôle environnemental du Seillot
Allée verte
85200 Fontenay-le-Comte
Tél : 02 51 50 75 35
www.sycodem.fr

Zéro phyto c'est du boulot !

Les citoyens auront toute leur place dans la gestion des espaces verts. Dans beaucoup de communes ils se réapproprient ainsi les espaces publics. À partir de juillet prochain, date de l'entrée en vigueur du renforcement de la loi Labbé destinée à limiter encore plus l'usage des produits phytosanitaires dans les lieux de vie, si vous avez un peu de temps libre en semaine et vous voulez donner un petit coup de main à cette expérimentation, la Ville recherchera des volontaires pour des actions ponctuelles d'entretien des cimetières. Un geste citoyen à l'embellissement de nos cimetières tout en découvrant le travail des agents qui œuvrent pour vous au quotidien !





Environnement
**Opération
quartiers propres**

À l'échelle mondiale, nationale, locale, la pollution est un fléau pour l'environnement, la faune, la flore... Contribuer à rendre notre ville plus propre, c'est l'affaire de tous ! Rendez-vous le samedi 19 mars pour une Marche citoyenne de ramassage des déchets.

À l'échelle de notre ville, la municipalité a mis en place un partenariat avec le Sycodem pour lutter contre les dépôts sauvages. Malgré cela, il arrive encore trop souvent que des déchets soient abandonnés en ville et même en pleine nature. Pour éviter que ces déchets polluent les sols, certains habitants, jeunes et moins jeunes, ont pris l'habitude de faire des marches citoyennes de ramassages. Les élus, souvent interpellés par les habitants à ce sujet ont décidé de proposer une matinée consacrée au ramassage des déchets.



Christelle ROUHAUD
Adjointe à l'Enseignement
et à la Jeunesse



Christelle TRUDEAU
Conseillère municipale
déléguée à la démocratie
de proximité



Stéphane BOULLAUD
Conseiller municipal,
membre du comité
syndical du Sycodem

**On compte
sur vous !**

**Rendez-vous
samedi
19 mars**

Un point de rendez-vous est prévu par quartier, tenu par une équipe composée d'un agent du service propreté, l'élu délégué au quartier et des habitants membres des assemblées participatives. Ce point de rendez-vous est là pour accueillir, conseiller les participants et, à l'issue de leur marche, récupérer les déchets qu'ils auront collectés.

Chaque participant est libre de choisir son itinéraire et son horaire de marche, la récupération des déchets se fera de 9h30 à 12h30, voir les lieux sur la page suivante. Le Conseil des sages, le Conseil municipal des enfants, les écoles collèges et lycées se mobilisent aussi !





Liste des points de rendez-vous et de collecte samedi 19 mars de 9h30 à 12h30

- **Quartier Cœur de cité :**
rendez-vous à la place Viète
- **Quartier Transfontenaysienne :**
rendez-vous à l'Espace René Cassin-La Gare (proche des colonnes enterrées)
70, avenue de la Gare.
- **Quartier Les Moulins :**
rendez-vous sur le parking de l'école Bouron-Massé, 55 avenue Georges Pompidou.
- **Quartier Charzais - Granges - Ardennes :**
rendez-vous à la salle municipale, rue Notre-Dame de Charzais.
- **Quartier Saint Médard - Boisse - Biossais :**
rendez-vous à la salle municipale, rue Villa Gallo-Romaine.
- **Quartier Les Trois canons :**
rendez-vous Square Chamiraud, rue Amand Bujard
- **Quartier Porteau Saint-Thomas :**
rendez-vous parking impasse du Moulin de la Roche, le long de la Transfontenaysienne.

Le 14 janvier une action de ramassage des déchets à l'initiative d'un membre du Conseil des sages et d'un collectif d'habitants a eu lieu dans le secteur de la clinique et du rond-point de l'Europe. Bravo à eux pour cet engagement citoyen.

Conseils aux participants :

- › Apporter ses propres gants de jardinage ou en cuir
- › Apporter ses propres contenants
- › Trier au fur et à mesure les déchets ramassés (nécessité d'avoir plusieurs contenants)
- › Ne pas prendre de risques pour récupérer des déchets trop volumineux, dangereux ou éloignés. Dans ce cas, indiquer via l'application mobile "Fontenay ma Ville" l'emplacement et la nature du déchet, ou le signaler aux personnes présentes aux points de rendez-vous pour que les agents municipaux puissent les récupérer.

Votre appli mobile est disponible gratuitement en téléchargement sur App Store et Google Play.

i Le Sycodem Sud Vendée reste à votre écoute.
accueil@sycodem.fr ou 02 51 50 75 35
Site : www.sycodem.fr

Chaque année, plus de 8 millions de tonnes de déchets plastiques sont déversées dans les océans, soit 253 kilos de plastique par seconde, qui finissent en microparticules ingérées par la faune marine. 80 % du plastique dans l'océan provient de sources terrestres.

La durée de vie du plastique va de 450 ans à l'infini ! 75 % de l'ensemble du plastique produit est aujourd'hui un déchet.



Associations

Concert de Printemps

L'Orchestre d'harmonie de Fontenay-le-Comte présente son concert de Printemps

le samedi 21 mai à 20h30 à la Salle des OPS, 104 rue de La République à Fontenay-le-Comte.

Entrée 6 € ; gratuit pour les mineurs et étudiants.



Enfance

Inscription scolaire des enfants nés en 2020

Votre enfant est né en 2020, pensez à l'inscrire dans une école !

La Ville de Fontenay-le-Comte étant sectorisée, vous dépendez d'une école en fonction de l'adresse de votre domicile. Vous devez prendre contact par téléphone ou par mail avec le service des affaires scolaires afin de déterminer votre établissement d'affectation, en précisant le nom, prénom, date de naissance de votre enfant ainsi que la date souhaitée de scolarisation et joindre un justificatif de domicile.

Vous aurez en retour un mail avec :

- les coordonnées de l'école afin de prendre rendez-vous avec la direction pour visiter l'école et finaliser l'inscription,
- le lien pour vous connecter au portail famille pour procéder à l'inscription,
- la liste des documents à fournir.

Après la validation de votre inscription par le Pôle Affaires scolaires, vous serez contacté pour la signature de la fiche d'inscription et recevrez un mail vous donnant l'accès à votre dossier sur le Portail famille. Ensuite, le Portail famille vous permet de consulter votre dossier personnel et de réserver ou d'annuler les jours de restauration et d'accueil périscolaire.

Si toutefois vous n'avez pas accès à l'outil informatique le service est ouvert pour les inscriptions sur rendez-vous.

i Pôle Affaires scolaires au 02 51 53 41 51
ou affairescolaires@ville-fontenaylecomte.fr

Urbanisme / Révision du PLU

Quel visage pour la ville de demain ?

Se donner un cap à un horizon de 10 à 15 ans pour penser et mettre en œuvre la politique d'aménagement de la commune, identifier les priorités et créer les conditions favorables à un développement respectueux de l'environnement, des singularités et des richesses du territoire... Tels sont les défis de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Fontenay-le-Comte.

De nombreux sujets sont réfléchis dans ce cadre mais parmi les points incontournables, il convient de relever : la préservation des espaces agricoles et naturels, l'équilibre entre développement urbain et préservation d'un cadre de vie rural de qualité, l'adaptation des besoins en logements et en espaces d'activités, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et du cadre de vie. Le PLU, revêtant un caractère d'intérêt général, fait l'objet d'une concertation avec le public pendant toute la durée de la procédure de révision, soit depuis le lancement en 2017, et jusqu'à son arrêt prévu en 2022. La concertation est en cours et pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'informer sur l'avancement des travaux et des réflexions les documents sont disponibles en consultation et téléchargement (rubrique amendée tout au long de la procédure) sur le site internet de la ville.



i À tout moment, vous pouvez réagir, faire part de vos réflexions, de vos attentes... Plusieurs options s'offrent à vous : par courrier à l'attention de M. Le Maire - Hôtel de Ville 4 quai Victor HUGO - BP 19 85201 FONTENAY-LE-COMTE CEDEX.
Par mention dans le registre de concertation prévu à cet effet au Service Urbanisme (76 rue des Loges).



Création VINYLES 85 met le 33 tours à l'honneur !

Ça craque, ça grésille et c'est un grain unique qui plait à toutes les générations ! Donné pour mort dans les années 1990, le disque a été remis au goût du jour par les DJ. En France, quelque 4,5 millions de vinyles ont été vendus en 2020.

Depuis le 11 janvier Aurore FOSSEY a ouvert une boutique dédiée aux vinyles neufs et d'occasion. Cette ancienne enseignante venue de Normandie est la première à bénéficier du dispositif "Boutiques à l'essai" (voir aussi pages 4 et 5). "J'ai toujours aimé la musique, je collectionne les vinyles depuis toujours. L'objet est d'abord bien plus attractif qu'un CD et le son plus chaleureux que celui du numérique. C'était aussi l'occasion de me rapprocher de ma famille" souligne la commerçante. VINYLES 85 propose à la vente presque 5 000 pièces enregistrées, avec une dominante pop rock, les collectionneurs peuvent donc dénicher de petites pépites... "Le vinyle raconte une histoire. Il y en a pour tous les âges et tous les goûts. C'est la rareté et la qualité du disque qui permettent d'établir une cote. Les prix varient entre 2 € et 250 €. La plupart du temps ce sont des particuliers qui m'apportent des pièces". Aurore met à disposition une platine pour écouter les enregistrements. L'environnement chargé d'histoire offre un charme fou à cet emplacement, situé non loin de la médiathèque Jim-Dandurand. "Je suis au cœur de la ville avec un parking à proximité et suffisamment de places pour les livraisons" conclut Aurore, radieuse.



📍 10 rue des Orfèvres - 02 44 57 58 02 - aurore.fossey@sfr.fr - 📞 VINYLES85
Du mardi au vendredi : 10h30/12h30 et 14h30/19h30 - Samedi : 10h30/19h30



Création Adéquat Intérim & Recrutement

La marque Adéquat Intérim & Recrutement compte 300 agences d'intérim partout en France et se classe 8^e au classement national. Le 21 janvier, Adéquat a ouvert une nouvelle agence à Fontenay-le-Comte.

"C'est la 5^e en Vendée. Adéquat Intérim & Recrutement est en plein développement dans un marché de l'emploi en essor" explique Virginie BRUNET, la responsable d'agence qui gère également celle de Luçon et qui est assistée d'Élise POYVRE. "Je connais bien les différents acteurs du territoire" continue la responsable. "Nous sommes une agence de proximité et nous nous efforçons de répondre rapidement aux demandes de nos clients avec des solutions adaptées. L'activité économique se porte bien et la demande est importante, mais la mobilité reste un frein pour recruter des intérimaires". L'agence privilégie le contact humain et la réactivité, l'équipe reçoit d'ailleurs les candidats en agence du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. "Il est important d'être visible pour que les personnes franchissent le pas de notre porte" conclut Virginie.

📍 44 rue de la République
Du lundi au vendredi
9h/12h et 14h/18h
02 44 37 01 46
agence.fontenaylecomte@
groupeadequat.fr
www.lejobadequat.com



Droit d'expression

Groupe 100% Fontenay

Solidarité, Soutien aux associations et bien vivre ensemble !

Nous pensions que la guerre n'existerait plus en Europe. Elle est désormais aux portes de nos frontières européennes. Toutes nos pensées sont dirigées vers le peuple Ukrainien. Élus du Groupe 100 % Fontenay nous soutenons l'initiative de notre maire, Ludovic Hocbon. Une coordination locale a été mise en place pour soutenir le peuple Ukrainien, tant pour l'aide humanitaire que pour l'accueil de familles. La solidarité internationale est essentielle et elle doit aujourd'hui prendre forme.

Nos vies individuelles et collectives ont été malmenées avec cette crise sanitaire. Cette atténuation de la pandémie et de contraintes sanitaires qui se dessine, nous soulage. Cela nous reconforte de pouvoir envisager ce retour à "la vie normale" que l'on attendait.

Nous nous réjouissons de pouvoir nous retrouver autour du bien vivre ensemble ici à Fontenay-le-Comte.

Nos événements seront nombreux pour notre saison printemps-été. Biennale, Jumelages, Fête de la musique, Festival Les Ricochets, 14 juillet, Rives d'été... Autant de rendez-vous pour tous et gratuits qui permettront au plus grand nombre de se retrouver au cœur de la vie de notre cité. C'est toute une ville qui va se retrouver !

Les nouvelles règles de soutien aux associations leur permettent d'avoir une visibilité financière avec des critères définis. Elles offrent un cadre juste et transparent pour chaque association et leur permettent de pouvoir organiser leur projet. Cette refonte des critères d'attribution s'est appuyée sur les recommandations de la Chambre Régionales des Comptes lors d'un contrôle sur la période 2008-2013.

Ce sont plus de 600 000 euros qui seront versées, en 2022, aux associations Fontenaisiennes. Au-delà du simple montant financier, quelque fois polémique pour certains élus, cet important soutien financier voté par notre groupe 100 % Fontenay est le témoignage de notre engagement municipal pour tous nos bénévoles qui animent notre ville. L'action de nos clubs, de nos organisations culturelles, de nos bénévoles d'associations, est essentielle pour le dynamisme d'une ville. Ils sont au cœur de cet esprit du bien vivre ensemble ici à Fontenay-le-Comte que nous insufflons avec eux.

Vos élus du groupe 100% Fontenay : Ludovic HOCBON, Ghislaine LEGERON, Benjamin VERGNAUD, Christelle ROUHAUD, Philippe MIGNET, Anne HUETZ, Sébastien VERDON, Sylvie SAINT-CYR, Jean-Pierre PETORIN, Patricia DROUIN, Stéphane BOUILLAUD, Christelle TRUDEAU, Matthias LEMOINE, Sophie DABIN, Arielle MEMETEAU, Matthieu FOULONNEAU, Philippe GUYONNET, Ludovic BREAU, Antoine BOISSINOT, Claire LAUVRIERE, Michel BIRE, Anne-Lise GUIGNARD, Stéphanie GRAUWIN, Manon QUINIOU.

Écrivez-nous : contact@100pour100fontenay.fr

Groupe Vivre à Fontenay

Cette majorité a du mal à faire vivre la démocratie. Prenons, la réforme des subventions aux associations, on ne peut que déplorer l'opacité dans laquelle celle-ci a été menée. A aucun moment notre groupe a été invité à participer à la réflexion.

Nous avons tenté au conseil municipal, et, l'autre opposition aussi de faire des propositions pour que ce règlement soit amélioré, simplifié, transparent. Que signifie la notion de projets ? comment sont-ils financés ? quels seront les critères ? C'est essentiel puisque cette majorité en fait un axe majeur de sa politique.

Nous dénonçons la présentation fallacieuse qui consiste à dire que les subventions aux associations augmentent alors qu'en réalité le Conseil municipal a pour l'instant attribué aux associations 478 000 euros contre 614 000 euros annoncés et surtout les 580 000 euros de 2021.

Hugues FOURAGE, Catherine CHAMPARNAUD, Jean-Paul MACORPS, Stéphane GERBAUD, Geneviève SÉGUY, Pierre-André MÉTAY, Janick CABON.

Groupe Renaissance pour Fontenay

Attribution des subventions aux associations : Nous sommes favorables à la création d'un service identifié "vie associative" regroupant les besoins et les demandes de subventions ainsi que la mise en place d'un règlement d'attribution.

Cependant nous regrettons d'avoir été mis devant le fait accompli et sommes opposés à la baisse de certaines subventions, décidée arbitrairement.

Nous souhaitons pouvoir participer activement au développement des associations dans la plus grande transparence.

Dominique VERHAEGHE-GRILLO, Jacky BERTIN.

En pratique



Don du sang

Avant de se rendre aux collectes, les donneurs doivent s'inscrire au préalable uniquement sur le site internet de l'Établissement français du sang : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Prochaines collectes :

Salle des Fêtes de Saint-Médard, 93 rue de la Villa Gallo-Romaine, de 15h à 19h :

Mercredi 20 avril et Mardi 26 avril

Renseignements au 02 51 44 62 34

Mairie Fontenay-le-Comte

4 quai Victor Hugo BP 19 - 85201 Fontenay-le-Comte Cedex

Tél : 02 51 53 41 41 - Passeport sur RDV au 02 51 53 40 13

Horaires d'accueil du public : du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h15-17h et samedi : 10h-12h.

ATTENTION :

- Service **État Civil fermé** au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Service **Urbanisme fermé** au public le mercredi après-midi.
- Service des **Affaires scolaires fermé** au public le mardi matin et le mercredi après-midi.
- Service **Vie associative fermé** au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Service **Action sociale fermé** au public le mercredi et le jeudi après-midi.

Police municipale

5 rue Georges Clemenceau - Tél. : 02 51 53 41 27

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 / 14h-18h

Samedi : 10h-12h.



Élection présidentielle

Elle se déroulera le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour. Il s'agit d'élire le président de la République française pour un mandat de cinq ans.

Élections législatives

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.

**Voter est un droit
c'est aussi un devoir civique !**

Permanence du Maire

Ludovic HOCBON, maire de Fontenay-le-Comte, assure une permanence sans prise de rendez-vous préalable, à la mairie annexe des Moulins Liot, de 10h30 à 12h30.

Prochaines dates :

vendredi 25 mars - vendredi 22 avril.

Permanence des élus

Chaque samedi à l'accueil de la mairie, 4 quai Victor-Hugo, de 10 h à 12 h, sans rendez-vous préalable.

Samedi 19 mars : Patricia DROUIN

Samedi 26 mars : Ghislaine LÉGERON

Samedi 2 avril : Benjamin VERGNAUD

Samedi 9 avril : Christelle ROUHAUD

Samedi 16 avril : Philippe MIGNET

Samedi 23 avril : Anne HUETZ

Prochains conseils municipaux

Mardi 29 mars à 18h30, salle d'honneur en Mairie.

Pour signaler un dysfonctionnement dans l'espace public

(éclairage, voirie, dégradation, graffiti, etc.), utilisez l'application smartphone "Fontenay ma ville".



Téléchargez-la en flashant le QR code ci-contre :

ou appelez le :

02 51 53 41 61

Opération

Mon quartier propre Ramassage des déchets

C'est l'affaire de tous !

Samedi **19**
mars 2022
9h30 - 12h30



7

lieux de collecte à retrouver sur

www.fontenay-le-comte.fr

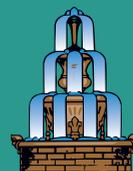
et sur l'appli Fontenay Ma ville



Je porte des gants



Je prends des seaux ou des sacs



Fontenay-le-Comte
Vendée